Hauts-de-France, Somme
Contay
Grande rue

Temple de Contay

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80000127
Date de l'enquête initiale : 1997
Date(s) de rédaction : 1997
Cadre de l'étude : inventaire topographique canton de Villers-Bocage
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : temple

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1935, C, 59

Historique

On connaît mal les développements pris par la Réforme dans la région, avant la reconnaissance officielle du culte protestant. Certains seigneurs, comme celui de Bertangles, ont parfois fait célébrer le culte dans leur château, et des assemblées de protestants se seraient réunies à Coisy dans les années 1570. A partir du 18e siècle, une communauté protestante est attestée à Contay. Elle devait être assez importante pour que le premier pasteur du département, Laurent Cadoret, s'installât à Contay en 1822. Le temple fut édifié en 1828-1829 (la date 1828 est portée en ancres de fer sur la façade), période à laquelle furent construits de nombreux lieux de culte réformé. Il abrita temporairement l'école protestante en 1867, la commune ayant refusé de louer une maison à cet effet. Dans un triste état en 1869, le temple fut restauré en 1870 par Jules Vérité, menuisier de Contay, sur les plans de l'architecte amiénois Leullier. C'est alors qu'on modifia son accès en construisant le porche sur la grande rue, donnant ainsi au temple l#allure convenable digne d'un culte salarié par l'Etat. L'entrée primitive, très lézardée, fut remplacée par une rosace. Cette transformation explique sans doute la position inhabituelle de la chaire, sur le côté. Par ailleurs, on ajouta une sacristie au nord du temple, pour la réunion du conseil presbytéral.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle, 3e quart 19e siècle
Dates : 1828 (porte la date), 1870 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Louis Bernard Honoré Leullier (architecte, attribution par source), Jules Vérité (menuisier, attribution par source)

Description

Le temple est un édifice rectangulaire en briques sur solin de grès, couvert en ardoise et ardoise synthétique. Sa toiture est dissymétrique : une croupe à l'ouest, un toit à longs pans et pignon découvert à l'est. On accède à l'intérieur du temple par un porche néo-classique en pierre, portant l'inscription : A ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres (Jean 13 : 35). Au nord se trouve une sacristie en briques, couverte de tuiles, avec une cheminée. L'intérieur du temple, très sobre, ne porte aucun décor.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; calcaire
Matériau(x) de couverture : ardoise, matériau synthétique en couverture, tuile

Plan : plan rectangulaire symétrique
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à longs pans ; croupe ; pignon découvert

Décor

Techniques : sculpture

Statut, intérêt et protection

L'intégralité du dossier est consultable au centre de documentation de l'Inventaire et du Patrimoine culturel.

Statut de la propriété : propriété de la commune

Illustrations

Vue de trois-quarts, depuis le sud.
Phot. Irwin Leullier
IVR22_19978000818X

Vue intérieure, vers la chaire.
Phot. Irwin Leullier
IVR22_19978000677V

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Le canton de Villers-Bocage : le territoire de la commune de Contay (IA80000225) Hauts-de-France, Somme, Contay
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Judith Förstel, Sandrine Platerier
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

Vue de trois-quarts, depuis le sud.

IVR22_19978000818X
Auteur de l'illustration : Irwin Leullier
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue intérieure, vers la chaire.

IVR22_19978000677V
Auteur de l'illustration : Irwin Leullier
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation